

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG  
COMMUNE DE HOMMARTING**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE ORDINAIRE du 22 JUIN 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 22 juin 2021 à 20 heures, dans la salle de réunion de la Mairie, Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire, après convocation légale adressée par courrier le 17 juin 2021.

**Présents : MAZERAND-STOCKY Laurence, FROMANT Gilbert, CHARTON Carine, KLEIN Serge, FROELIGER Joël, DUMOLLARD Jean-Yves, SCHWARTZ Valérie, SITZ Virginie, MANGIN Aurélien, SIMON Francis, BECKER Gérald, SCHMITT Martial, DRUSKE Pauline, BECKER Gérald**

**Excusé : WILHELM Bruno**

**Secrétaire de séance : DRUSKE Pauline**

\*\*\*

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° Désignation du secrétaire de séance,
- 2° Approbation du procès – verbal de la séance du 04 mai 2021,
- 3° Renouvellement Ligne de Trésorerie,
- 4° Souscription d'un emprunt,
- 5° Cession terrain,
- 6° Subvention,
- 7° Travaux,
- 8° Divers.

\*\*\*

2021-04-034 Nomination d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal nomme Madame Pauline DRUSKE en qualité de secrétaire de séance.

2021-04-035 Approbation du procès – verbal de la séance du 04 mai 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès – verbal de la précédente séance, en date du 04 mai 2021, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à son encontre.

2021-04-036 Demande de souscription d'un contrat Ligne de Trésorerie de 100 000 €  
auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une ligne de trésorerie, d'un montant maximum de 100 000 euros, destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités.

Les caractéristiques du contrat de ligne de trésorerie proposé par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe sont les suivantes :

- Montant : **100 000 Euros**
- Durée : **1 an**
- Taux d'intérêt : **ESTER flooré + marge de 1 %**  
Dans l'hypothèse où l'ESTER serait inférieur à zéro, l'EsterA sera alors réputé égal à zéro.
- Base de calcul : **Exact/360**
- Paiement des intérêts : **Chaque trimestre civil par débit d'office**
- Frais de dossier : **200 €**

- Commission de non utilisation : **0,20 %** de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encourt quotidien moyen (périodicité identiques des intérêts)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par : 14 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- autorise l'emprunt et autorise Monsieur le Maire à signer auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe un contrat Ligne de Trésorerie, dans la limite d'un plafond fixé à **100 000 euros**.

2021-04-037 Souscription d'un emprunt de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe
--

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'une proposition d'emprunt de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe pour la réalisation de travaux d'investissement (réfection de la voirie, création d'un terrain multisports, installation d'une nouvelle chaudière à la salle polyvalente, isolation thermique de la couverture d'un bâtiment communal).

Les caractéristiques du prêt, à taux fixe, sollicité auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est EUROPE sont les suivantes :

- Montant : **200 000 Euros**
- Durée : **15 ans**
- Taux : **0,92 %**
- Fréquence : **trimestrielle**
- Montant de l'échéance : **3 572,45 €**
- Déblocage : **dans un délai minimum de 48 heures à un délai maximum de 6 mois après la signature du contrat par la Caisse d'Epargne**
- Amortissement : **progressif**
- Base de calcul : **30/360**
- Frais de dossier : **200 €**
- Délai de signature du contrat : **1 mois**
- Remboursement anticipé : **possibilité à chaque échéance, moyennant un préavis de 2 mois et le paiement d'une indemnité actuarielle basée sur le CMS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise et acte l'emprunt,
- autorise et charge Monsieur le Maire à signer auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe le contrat de prêt correspondant aux caractéristiques citées ci-dessus,
- autorise et ouvre les crédits nécessaires au budget principal 2021.

Résultats du vote :

VOTANTS : 14	POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
--------------	-----------	------------	----------------

2021-04-038 Cession de terrains communaux cadastrés section 07, parcelles n° 540/321 et 542/322
--

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la proposition de Monsieur et Madame Busetto, domiciliés 45 rue de la Chapelle à 57405 HOMMARTING, concernant l'achat de terrains communaux, cadastrés Commune de HOMMARTING, section 07, n° 540/321 (3,03 ares) et n° 542/322 (10,97 ares), d'une superficie totale de 14 ares, situés Rue de la Chapelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE et AUTORISE le Maire à vendre les parcelles cadastrées Commune de HOMMARTING, section 07, n° 540/321 (3,03 ares) et n° 542/322 (10,97 ares), d'une superficie totale de 14 ares, situées Rue de la Chapelle, à Monsieur et Madame Busetto.

- DECIDE et FIXE le prix de l'are de ces parcelles à 5 500 € / l'are, soit un montant total de 77 000 €,
- AUTORISE et CHARGE le Maire à signer l'acte de vente ainsi que l'ensemble des pièces du dossier.

2021-04-039 Versement d'une subvention / Association communale

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention d'un montant de 344 € à l'association Cœur de Homard dans le cadre des actions menées.

2021-04-040 Acceptation de chèques de participation de la Fabrique de l'Eglise concernant les travaux réalisés à la Grotte

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les travaux à la grotte débiteront fin juin 2021. Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la Fabrique de l'Eglise de HOMMARTING s'est engagée à verser à la Commune des chèques de participation.

Le Conseil Municipal est appelé à accepter les chèques de participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE les chèques de participation de la Fabrique de l'Eglise de HOMMARTING,
- AUTORISE l'encaissement des chèques au compte 7478 du budget principal.

2021-04-041 Travaux

Monsieur le Maire informe :

- Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise COLAS sont achevés ;
- Les marquages au sol en peinture (passages piétons et cédez le passage) seront réalisés par l'entreprise Signalisation Nouvel Horizon ;
- D'importants travaux ont été réalisés à la salle polyvalente (local stockage, salle annexe, travaux de peinture, cuisine, local frigo, installation faux plafond, nouvel éclairage, bar, tirage à bière, lave verres, armoire réfrigérée...) ;
- Les travaux de préparation de l'aire de jeux / terrain multisports sont en cours ;
- Le commencement des travaux à la grotte est programmé pour fin juin 2021 ;
- Les travaux réalisés à la chapelle Saint – Sébastien sont : le sol, les menuiseries, l'installation d'une climatisation. Les travaux restant à faire sont l'aménagement, l'ornement, la remise en place des statuts. Monsieur le Maire évoque un projet de repositoire au sein de la Chapelle.  
Une manifestation sera organisée le 15 août en faveur de la Chapelle Saint Sébastien.
- Les travaux de préparation du chantier pour la mise en place des barrières à l'entrée de la petite route de Réding sont en cours. Un arrêté interdisant la circulation les dimanches et jours fériés est à rédiger.

2021-04-042 Divers

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux des points suivants :

- La signature devant notaire concernant la vente de la dernière parcelle du Lotissement Les Jardins est prévue jeudi 24 juin 2021 ;
- Des études et réflexions seront menées pour la révision du PLU de la Commune dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ;
- Les orages ont causé une infiltration d'eau à la salle polyvalente ;
- Il est proposé d'organiser des jeudis bénévoles à compter du mois d'août 2021 ;
- Il y a un changement de Direction à l'école en septembre prochain ;

- L'association 1, 2, 3 soleil a acté, le 28/05/2021, lors d'une réunion d'assemblée générale, la décision, pour la reprise du périscolaire par la Commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- La Commune a réceptionné un mail le 11/06/2021 du Syndicat Scolaire Intercommunal de Mousseley et Environs concernant une demande de participation aux frais de scolarité pour les enfants de la Commune de HOMMARTING fréquentant l'école de MOUSSEY.

\*\*\*

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h05.

Délibération rendue exécutoire  
Pour extrait conforme  
HOMMARTING, le 24 juin 2021  
Le Maire,



Jean - Louis NISSE